

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non

Horizon Monde ISIN : FR0007496724

Objectifs et politique d'investissement

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion de réaliser une performance nette de frais de gestion supérieure à celle de l'indicateur de référence 40 % €STR Capitalisé + 4,2%, sur la durée de placement recommandée.

L'indice est exprimé en euro. Il tient compte de la capitalisation des intérêts.

Il est classé « Actions internationales ».

Le Fonds est en permanence investi et/ou exposé à hauteur de 60 % minimum sur les marchés d'actions internationaux. Les pays prépondérants sont les Etats-Unis, l'Europe et autres pays développés composant l'indice actions monde « MSCI World ».

Le fonds est investi principalement dans des OPC actions de toutes zones géographiques et de grandes et moyennes capitalisations.

L'investissement en parts ou actions d'OPC et la répartition entre les différents actifs dépendent des conditions de marché, des opportunités de diversification du portefeuille et sont déterminés de façon discrétionnaire par la société de gestion afin d'avoir le bon équilibre entre le risque lié à chaque investissement et la rentabilité attendue.

Le gérant gère dynamiquement son exposition aux différents marchés et classes d'actifs éligibles sur la base de ses anticipations de l'évolution de leurs couples rendement/risque. La politique de gestion prend en compte une répartition des risques au moyen d'une diversification des placements.

L'univers d'investissement pour l'ensemble des stratégies inclut les pays émergents du MSCI emerging markets dans la limite de 50% de l'actif net

Dans le cadre de la gestion de trésorerie ou dans les périodes où le gérant anticipe une baisse des marchés actions, le gérant peut dans la limite de 40% de l'actif net, avoir recours via les OPC à des instruments de taux de catégories « Investment Grade » selon l'analyse de la société de gestion ou des agences de notation.

Les investissements se font principalement via des OPC (y compris ETF) et accessoirement en actions outrites ADR.

Le fonds pourra être exposé jusqu'à 100% au risque de change.

Le fonds s'autorise à investir au-delà de 20% de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger et jusqu'à 30% en FIA de droit français ou étranger, répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier. Ces fonds sont externes ou peuvent être gérés par la société de gestion.

L'OPCVM pourra intervenir occasionnellement sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et en titres intégrant des dérivés, en vue de se couvrir ou de s'exposer sur le risque actions et sur le risque de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net du Fonds.

Afin d'optimiser la gestion de sa trésorerie, le gérant pourra avoir recours aux dépôts, emprunts d'espèces.

Affectation du résultat : Capitalisation.

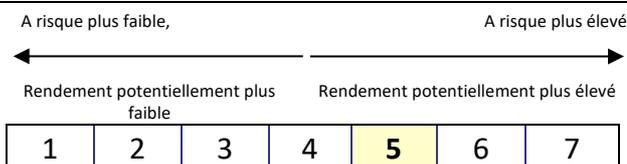
Durée de placement recommandée : Supérieure à 5 ans.

Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant cette date.

Conditions de souscription et de rachat : Les ordres de souscription et de rachat peuvent être transmis à votre intermédiaire financier habituel et seront centralisés chaque vendredi à 12h auprès de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel et exécutés sur la base de la valeur liquidative du jour.

La valeur liquidative est calculée chaque vendredi sur la base des cours de clôture de bourse.

Profil de risque et de rendement



Explications textuelles de l'indicateur de risque et de ses principales limites : L'indicateur de risque de niveau 5 reflète principalement le risque du marché des actions internationales dans lequel le Fonds investit. Ce Fonds ne bénéficie pas de garantie en capital. Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique de risque peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds. Cette catégorie de risque n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés : L'utilisation des produits dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

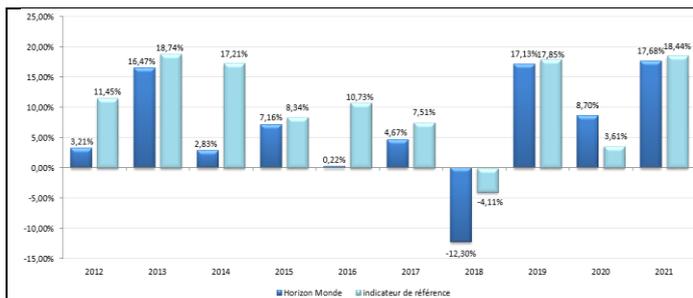
Risque de crédit :

En cas de dégradation de la qualité des émetteurs ou si l'émetteur n'est plus en mesure de faire face à ses échéances, la valeur de ces titres peut baisser, entraînant ainsi la baisse de la valeur liquidative.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après l'investissement		<p>(*) L'attention de l'investisseur est appelée sur le fait que le chiffre des « frais courants » se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos au 31/12/2021. Ces frais sont susceptibles de varier d'un exercice à l'autre.</p> <p>(**) La commission de performance a été calculé en 2021 par rapport à l'ancien indice de référence 60% MSCI Monde et 40 % EONIA Capitalisé</p> <p>Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la section 'Frais' du prospectus de cet OPCVM disponible sur le site internet http://www.aca.paris</p>
Frais d'entrée	1.50%	
Frais de sortie	0%	
<p>Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital, avant que celui-ci ne soit investi et après qu'il a été retiré, sur la valeur de souscription de la part du Fonds au jour d'exécution de l'ordre. Dans certains cas l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.</p>		<p>Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.</p> <p>Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée ou de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts ou actions d'un autre véhicule de gestion collective.</p>
Frais prélevés par le fonds sur une année		
Frais courants (*)	2,87 % TTC	
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances		
Commission de performance (**)	20 % TTC de la surperformance au-delà de l'indicateur de référence 40 % €STR capitalisé + 4,2% (**) 0,02% prélevé au titre du dernier exercice 2021.	

Performances passées



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

La performance du Fonds est calculée coupons et dividendes nets réinvestis, et nette de frais de gestion directs et indirects et hors frais d'entrée et de sortie. En revanche, celle de l'indicateur de référence ne tient pas compte des éléments de revenus distribués.

Avertissement

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Date de création du Fonds : 3 janvier 1996.

Devise de libellé : Euro

Informations pratiques

Le **dépositaire** de ce Fonds est la Banque Fédérative du Crédit Mutuel.

Les **informations** sur le Fonds (prospectus, documents périodiques et valeurs liquidatives) sont disponibles sur le site internet de la société de gestion : aca.paris ou peuvent être obtenues gratuitement, en français, sous une semaine, sur simple demande écrite auprès de :

ACA
243 Boulevard Saint Germain
75007 PARIS
Tél : 01 76 62 35 16

Régime fiscal : selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du Fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du Fonds ou de votre conseiller fiscal.

La responsabilité d'ACA ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Politique de rémunération : Les éléments concernant la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles sur le site internet

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (AMF)
ACA est agréé en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF)
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 25/03/2022.